...APEURS

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

STEAMER NEW CAMELIA

(Commençant le 7 septembre 1901.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs Elysées:

Tous les jours (excepté le dimanche) à l'arrivée du train de 4 heures p.m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant

EXCURSIONS.

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les dimanches à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. C. COYLE & CIE., Agents.
No 323 rue Carondelet, coin Union.
14 avril—1 an

LIGNE FRANÇAISE.
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Hâvre, Paris (France).

Partant tous les jeudis à 10 h. A. M.
Du quai No 42, North River, pied de la rue Morton

LA CHAMPAGNE, 31 oct.
LA GASCOGNE, 7 nov.
LA SAVOIE, 14 nov.

Agence Générale 32, Broadway, New York
FRANK J. GRPILA,
Agent général du Sud.
813 rue Carondelet, Nouvelle Orléans, La.
PREVOST & BUISSON, Agents.
722 rue Commune.
1er fév—1 an

CROMWELL Steamship Co.

POUR NEW YORK DIRECTEMENT
STEAMERS
KNICKERBOCKER.Mercred, 30 oct
PROTEUS.....Mercred, 6 nov.
JOMUS.....Mercred, 13 nov.

Partiront de leur quai à 3 p. m. du pied de la rue Toulouse.

Fret reçu sous police couverte de la Cromwell Steamship Company à 21/100 pour cent pour New York.

Tous et connaissements directs donnés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'étranger.

Les grèments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Aucun fret reçu sans ordre.

Pour fret ou passage s'adresser à
GEO. E. LEVERICH Agent
15sept—1 an No 813 rue Carondelet

Le meilleur

SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE
D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.
Prix, 25 et 50 cents.
Vendu par tous les pharmaciens.
7 nov 1900—1 an

VENTE A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR
—DE LA—
Fameuse distillerie et fabrique de FACIO CO.
SANS LIMITE OU RESERVE
LUNDI, 4 NOVEMBRE 1901 A 10:30 HEURES A. M.
—Aux Nos 818 & 832 rue Magasins.

Entre les rues Julie et St Joseph
Dans l'affaire intitulée PAUL FACIO VS LA FACIO DISTILLING CO.
No 65,275—Division A—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

COMPRENANT

Les machines, appareils de distillerie, réservoirs en cuivre, écumoires, mesures, bassinoires et de nombreux articles y appartenant, installations de bureau et autres, etc., clientèle, marque de fabrique, marchandises en stock, etc.

AINSI QUE

Le très grand assortiment de vins, liqueurs de fantaisie, cordiaux, sirops, essences, crème de cassis et de menthe, bénédictines, anisettes, etc., des marques fameuses et bien connues comprenant le St Julien, Chambertin, Clos Vougeot, Macon, Pommade, Médoc, Beaune, St Emilion, etc.; Angéliques, Catawba, Muscats, Madères, etc., en caisses, bouteilles, cruches; aussi Kummels, Bitters, Vermouths, matières premières, bouteilles vides, (assorties), établissement, appareils, etc.

PAR LOUIS A. RICHARDS Encanteur—Bureau 707 rue Commune, le LUNDI 4 novembre 1901, à 10:30 heures a. m., sur les lieux Nos 818 à 832 rue Magasins, en vertu de et conformément à un ordre issu par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 22 octobre 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, à l'enchère publique, il sera vendu—

Le contenu entier du susdit établissement d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

LOUIS A. RICHARDS,
Encanteur.

N. B.—De plus amples renseignements seront donnés le jour de la vente.

Philip Menendez, Justin F. Denechaud, } Co-receveurs.
Dufour et Dufour, avocats.
24 oct—24 27 31—nov 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi le 5 novembre,

VENTE EN PARTAGE.

JOLI COTTAGE SIMPLE.

No 1125 rue Mandeville.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 707 rue Commune—MARDI, le 5 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 27 septembre 1901, et signé le 3 octobre 1901 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée Félicia B Hernandez vs Les Mineurs Hernandez, No 65,646 du dossier de la susdite cour, à l'enchère publique il sera vendu les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Marais, St Claude et Espagne, ledit lot est désigné par le No 2 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté de 8 décembre 1884, et mesurant 30 pieds 1 pouce 7 lignes de face sur la rue Mandeville, par 100 pieds de profondeur, borné sur un côté par le lot No 1, sur l'autre côté par le lot No 3, et dans le fond par une partie du lot No 5.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant grand vestibule sur le côté et six chambres, cour, allée et banquette pavée, deux citernes, hangar, etc.

Conditions—Comptant en une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans, et démontré par billets garantis par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, portant 8 pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement; l'acquéreur devant assumer le paiement les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1901: un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Edwin H. Seymour, notaire, aux frais des acquéreurs.

Henri Chiapel's, avocat.
6 oct—6 13 20 27—nov 3 10 12 14

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Emory E. Norton.

No 64,262—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—Le LUNDI, 4 novembre 1901, à 11 heures A. M. sur les lieux, 1421 rue Canal près de la rue Marais, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 21 octobre 1901, par l'Hon. juge W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un lot de meubles de maison, pour l'inventaire s'adresser au Bureau des Encanteurs.

Conditions—Comptant.
22 oct—22 27—nov 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix de la rue Canal.

SUCCESSION DE EMORY E. NORTON.

No 64,262—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D.
Voir les plans à la Bourse.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 14 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de deux ordres de vente signés par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 24 juillet 1901 et 2 septembre 1901 respectivement, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Six certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Dounas, Marais et Tremé et connus les uns aux autres avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec tous les droits voies servitudes et dépendances y appartenant, désignés par les lettres A, B, C, D, E et F, sur un devis dressé par S. G. De L'Isle, voyer, le 29 juillet 1901, et homologué par la Cour le 21 août 1901 et enregistré et mesurant comme suit, à savoir:

Lot A mesurant 24 pieds 6 pouces de face à la rue Marais sur 99 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Donaue et sur la ligne du côté opposé vers la rue du Canal il mesure 43 pieds de profondeur, delà angle droit sur une ligne parallèle à la rue Marais il mesure 16 pieds 3 pouces; de là angle droit sur une ligne courant vers la rue Tremé et parallèle à la rue Donaue, il mesure 56 pieds 5 pouces et 4 lignes; de là angle droit sur une ligne courant vers la rue Donaue et parallèle à la rue Marais il mesure 12 pieds 3 pouces formant ainsi la ligne du fond du dit lot A.

Les améliorations sont connues comme le No 114 rue Marais et comprenant une splendide résidence en briques à 2 étages et contenant comme suit: Vestibule, deux chambres à chaque étages, avec galerie sur la façade au deuxième, la bâtisse du fond contenant cuisine, office etc. La maison a une allée, citerne, etc., cour et banquette pavée en briques.

Lot B mesurant 40 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue du Canal, la même largeur dans le fond sur 85 pieds 6 pouces de profondeur et égale à la rue Marais et 85 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne de côté opposée le séparant du lot C. Les améliorations sont connues comme les Nos 1429 et 1423 rue Canal et comprennent une jolie, substantielle propriété magnifique double en bois couverte en ardoises, avec mansarde, et contenant de chaque côté 2 grandes chambres et 2 chambres et galerie dans la mansarde; aussi une bâtisse en bois à deux étages contenant une chambre à chaque étage.

Le lot C mesurant 29 pieds 5 pouces de face sur la rue du Canal sur une profondeur de 85 pieds 6 pouces sur la ligne de côté vers la rue Marais de là angle droit sur une ligne courant vers la rue Tremé et parallèle à la rue Canal et mesurant 2 pieds, 4 pouces et 4 lignes, de là angle droit sur une ligne parallèle à la rue Marais il mesure 16 pieds 3 pouces, de là angle droit sur une ligne courant vers la rue Tremé et parallèle à la rue Canal, il mesure 27 pieds 4 lignes, ainsi formant la ligne du fond dudit lot C et sur la ligne de côté opposée vers la rue Tremé, il mesure en profondeur 101 pieds 9 pouces.

Lot D, mesurant 29 pieds 5 pouces de face à la rue Canal, la même largeur dans le fond, sur 101 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles le séparant des lots C et E respectivement, le lot a une petite écurie dans le fond.

Lot E mesurant 34 pieds 3 pouces et 8 lignes de face sur la rue Canal sur une profondeur de 114 pieds sur la ligne de côté vers la rue Marais et sur l'autre ligne du côté opposé vers la rue Tremé mesurant 90 pieds 3 pouces de profondeur, de là en angle droit sur une ligne courant vers la rue Marais et parallèle à la rue Canal 14 pieds, de là angle droit sur une ligne courant vers la rue Donaue et parallèle à la rue Marais 23 pieds 9 pouces, de là en angle droit sur une ligne courant vers la rue Marais et parallèle à la rue Canal mesurant 20 pieds 3 pouces 8 lignes ainsi formant la ligne du fond dudit lot E.

Les améliorations sont connues comme No 1421 rue Canal, et comprennent la jolie et substantielle résidence en briques à trois étages contenant au rez de chaussée large vestibule, grand salons doubles avec mantaux de cheminées en marbre et installations, etc. Ainsi office, galerie dans le fond, salle-à-manger, cuisine, chambre-à-bain, escalier dans le fond, etc. Le premier et second étages contenant 11 chambres, cabinets, vestibules, galeries, chambre de bain, etc. Toute la maison est en bon ordre et est bien finie et tapissée.

Lot F mesurant 31 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 114 pieds sur la ligne de côté vers la rue Tremé, et sur la ligne du côté opposé vers la rue Marais mesurant 90 pieds 3 pouces de profondeur, de là en angle droit sur une ligne courant vers la rue Marais et parallèle à la rue Canal mesurant 14 pieds, de là en angle droit sur une ligne courant vers la rue Donaue et parallèle à la rue Marais mesurant 23 pieds 9 pouces, de là en angle droit sur une ligne courant vers la rue Tremé et parallèle à la rue Canal mesurant 45 pieds, ainsi formant la ligne du fond du dit lot F.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de 1, 2 et 3 ans, représenté par billets de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garanti par hypothèque et lien de vendeur sur ladite propriété, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non aliénation, 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès, le transfert des polices d'assurances aux porteurs des billets hypothécaires l'acquéreur assumant les taxes d'Etat de 1901 au dessus et en plus de son enchère, payant pour les timbres du revenu intérieur des E. U., sur les actes de vente et devant faire un dépôt de 10 p ur cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant W. G. Formento, notaire, aux frais des acquéreurs.

Henri Chiapel's, avocat.
6 oct—6 13 20 27—nov 3 10 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAISON DOUBLE
A DEUX ETAGES, DE CHOIX ET BIEN SITUEE.

Nos 1533 et 1535 rue Félicité, entre l'avenue St Charles et la rue Prytania.

Succession de Ferdinand Marks.

No 65,207—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — JEUDI, le 14 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 7 octobre 1901, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, y appartenant ou de quelque sorte y dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par le Chemin Félicité, la rue Urania, l'avenue St Charles, les rues Polymnie et Prytanée et connu comme lots Nos 4, 5 et 6 et partie du lot No 3 sur un plan dressé par Pilié et Depouilly, architectes, daté le 1er janvier 1866, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant T. S. Starck, ancien notaire le 20 juin 1866 ladite portion de terre mesure 66 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue Urania et 35 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Félicité, faisant une façade totale de 96 pieds 6 pouces 3 lignes sur une largeur dans le fond de 95 pieds 8 pouces 4 lignes et a une profondeur de 159 pieds 7 pouces 6 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue St Charles et il est borné par une allée commune.

Les améliorations comprennent une jolie et

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

solide résidence double en bois à deux étages et mansarde, couverte en ardoises, et située de la manière suivante et contenant de chaque côté grande galerie sur le devant, grands vestibules, vast salons doubles, salle à manger, office, salle à déjeuner, cuisine, escaliers dans le fond, hangar, citerne, etc., et ayant sur un côté une grande cour avec écurie et passage pour voitures. Le premier étage contenant de chaque côté galerie sur le devant, vestibule, cinq chambres à coucher, chambre à bain, galerie dans le fond. La mansarde contenant de chaque côté deux chambres bien finies. La maison est bien finie partout. Toutes les chambres sont tapissées. Cour et banquette pavées. La maison est en bon ordre. 1533 se loue $41.60 par mois, et 1535 se loue pour $35.00 par mois.

Conditions—1/3 en plus comptant, la balance à un et deux ans en à un an, le tout à l'option des acquéreurs, la portion à crédit devant être représentée par billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement et garantie par lien et privilèges de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu et l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

Dinkelspiel & Hart, avocats.
13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

VENTE JUDICIAIRE.

Par ordre du receveur

Carpetas Co. vs Louisiana Trunk M'f'g Co. Ltd. No 65,887—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—LUNDI, le 28 octobre 1901, à 11 heures a. m., sur les lieux No 129 rue Carondelet, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 15 octobre 1901 par l'Hon. Juge T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A.

Malles, Sacs, Valises etc. Comptes courants, Wagons, Meubles et installations de bureaux.

Conditions—Comptant.

Abraham Goldberg, avocat pour le receveur.
16oct—16 20 28

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN DES PLUS BEAUX ILETS DE TERRE

Dans le Sixième District,

Magnifiquement embelli avec arbres fruitiers et arbres d'ombrage.

Magasins, Arabella, Constance et Avenue Nashville.

Devant être vendu subdivisé en lots offrant une chance rare à tous genres d'acheteurs.

—SUCCESSION DE—
MME CAROLINE HOFFMAN.

No 65,556—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet.

JEUDI, le 31 octobre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 27 septembre 1901, de l'Hon John St Paul, juge de la Cour susmentionnée, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée les propriétés ci après décrites, à savoir:

Le bel îlet de terre élevé, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Magnolia, Arabella, Constance et l'avenue Nashville, devant être vendu subdivisé en vingt lots d'après un plan de D. M. Brosnan, député voyer de ville, daté le 3 septembre 1901, désigné par les No 1 à 20 inclusivement et décrits comme suit:

Lots Nos 1, 2 et 3 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Nashville par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Nashville et de la rue Constance. Lots Nos 4 et 5 sont contigus et mesurent chacun 32 pieds 3 pouces de face à l'avenue Nashville sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un grand cottage en bois à un étage avec mansarde avec arasement en briques, contenant galeries, vestibules, 10 chambres, citerne, etc.

Lot No 6 mesurant 29 pieds 6 pouces de face sur l'avenue Nashville, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lots Nos 7 et 8 mesurant chacun 30 pieds de face sur l'avenue Nashville, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lots Nos 9 et 10 mesurant chacun 28 pieds de face sur l'avenue Nashville par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 10 formant l'encoignure de l'avenue Nashville et de la rue Magnolia.

Lots Nos de 11 à 20 inclusivement comprennent dix lots de terre, mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Arabella par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 11 formant l'encoignure des rues Arabella et Magnolia. Lot No 20 formant l'encoignure des rues Arabella et Constance.

Ceux-ci sont les meilleurs terrains dans le district, à proximité de tous les avantages. Cette vente offre à tous une placeurs une chance pour placement profitable, soit pour demeure ou comme spéculation. Une telle chance ne devrait pas être négligée.

Conditions Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, 10 pour comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant A. H. Browne, notaire aux frais des acquéreurs.

R. H. BROWNE,
Avocat.
29 sept—29—oct 6 13 20 27 31

Sancho & Dupont.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendides sites pour bâtir et cottage à six chambres,

Dans le Troisième District, vis-à-vis le Dry Dock des Etats Unis.

Succession de Mme Mary Newman, femme de Peter Donald—No 65,635—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SANCHO & DUPONT—Auguste Huard, Encanteur, Bureau, 510 rue Magasins—Il sera vendu à l'enchère publique, VENDREDI, le 22 novembre 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido, dans cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de vente pour payer des dettes, rendu dans l'affaire ci-dessus, daté le 16 octobre 1901, et signé par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, la ci après décrite propriété à savoir:

Cinq lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par la rue Peters, les rues projetées Deslondes et Chartres et la ligne de la propriété de la Congrégation de la Sainte Croix, désignés par les lettres A, B, C, D, et E sur un devis fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 27 décembre 1894 et annexé à un acte d'achat en ceci ci-après mentionné, les dits lots sont contigus et mesurant chacun 27' 3" 7''' de face à la rue Peters, la même largeur dans le fond par les profondeurs suivantes, à savoir: Le lot A formant l'encoignure de la rue Peters et de la rue projetée Deslondes, et a une profondeur et façade sur ladite rue Deslondes de 123' 7" 2''', et 125' 5" de profondeur sur la ligne du lot B, ledit lot B a une profondeur sur la ligne du lot C, de 126' 5" 7''. Le lot C a une profondeur de 127' 11" 1''' sur la ligne du lot D et le lot D a une profondeur sur la ligne du lot E de 129' 4" 2''' et le lot E a une profondeur sur la ligne divisant de la propriété de la Congrégation de la Sainte Croix de 130' 9" 5'''.

Actes de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis s'il en faut, pardevant F. D. Charbonnet, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur.

Sambola & Ducros, avocats.

E. F SANCHO, Encanteur.

Conditions—Comptant.
22 oct—22 27—nov 3 10 17 22

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE

Belle Propriété Cottage, No 1632 Rue Dupré, près de la Station des Chars Orléans.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune, JEUDI, le 31 octobre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant en congé. Dossier No 65,161, dans l'affaire de la succession de Mme Corinne Maserat, absent, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dupré, Onzaga, White et Lapeyrouse, mesurant 28 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Dupré, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage désigné par le numéro 1632 rue Dupré.

Termes et Conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer en plus les taxes de 19 1 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. Jeff C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22sept—22 29 — oct 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

2649 et 2651 rue Gravier près de l'avenue Tulane.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 732 rue Commune—le JEUDI 31 octobre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E maintenant absent en congé, dossier No 65,527 dans l'affaire de la succession de George Hubert Waterman à l'enchère publique, il sera vendu

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Tulane, les rues Broad, Gravier et Dorgenois désigné comme lot No 26, et mesurant 30 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 142 pieds, 2 pouces et 7 lignes.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme Nos 2649 et 2651 rue Gravier.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un crédit de 1 et 2 ans, portant 8 pour cent d'intérêt et avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes de 1901 en plus et au dessus du prix de son enchère et devant faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication

Acte de vente pardevant M. Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 sept—29 oct 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Placement attrayant

Centralement situé,

Angle des rues Julie et Baronne,

Jeudi, 31 octobre 1901.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, 732 rue Commune, JEUDI, le 31 octobre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près Gravier, en vertu de et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 17 octobre 1901, dans l'affaire et pour compte de la succession de Richard S. Schmidt, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Erato, Annonciation, Gaiennie et St Thomas et désigné par la lettre F sur un plan par Del Isle, voyer, et mesurant comme suit, à savoir: Quatre-vingt quatorze pieds trois pouces et trois lignes (94' 3''') de face à la rue Tchoupitoulas, avec une profondeur sur la ligne de côté plus près de la rue Gaiennie, de cent soixante dix pieds, six pouces et une ligne (170' 6" 1''') et une largeur dans le fond parallèle avec la ligne de face de cent vingt sept pieds, onze pouces et sept lignes (127' 11" 7''') et une largeur sur la ligne plus près de la rue Erato, s'étendant de la ligne du fond vers la rue Tchoupitoulas, quatre vingt trois pieds, quatre pouces et une ligne (93' 4" 1''') de là à angle droit vers la rue Gaiennie trente trois pieds, huit pouces et quatre lignes (33' 8" 4''') de là à angle droit vers la rue Tchoupitoulas, soixante dix sept pieds deux pouces, (77' 2"). Ensemble avec la bâtisse en forte bois en bois à deux étages, hangars substantiels, bâtisse d'écurie, parc, chambre à fourrage avec compartiments nécessaires en faisant un des plus beaux établissements de son genre en cette ville. Les terrains sont exceptionnellement élevés, bien drainés et coquillés et le tout sous une splendide barrière avec grande entrée pour wagons et. Sa situation centrale sur une rue bien pavée conduit aux principales presses à coton, débarcadères de vapeurs, dépôt de chemins de fer en font un des meilleurs endroits pour écuries dans cette ville.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Thomas, Annonciation, Gaiennie, Erato et Tchoupitoulas, désigné comme sur C. sur un plan par Del Isle, voyer, et mesurant (37' 3") trente sept pieds trois pouces de face à la rue St-Thomas; (17' 6") dix sept pieds six pouces de largeur dans le fond; (117') cent dix sept pieds sur le côté vers la rue Gaiennie et sur la ligne de côté ledit lot a une profondeur de (29' 9") vingt neuf pieds neuf pouces, de la une seconde profondeur de (84' 6") quatre-vingt deux pieds six pouces jusqu'à la ligne du fond. Ledit lot étant composé de la plus grande partie du précédent lot un et partie du précédent lot sept.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois confortablement divisé, connu par les Nos municipaux 1114 et 1116 rue St Thomas, bien situé à proximité des marchés, écoles et fabriques, et convenablement administré devrait rapporter de beaux revenus.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans; les billets représentant la portion non payé devant être garantis par lien du vendeur et les clauses usuelles de sécurité et devant porter intérêt à 7 0/0 par an de la date jusqu'au paiement. L'acquéreur de la propriété (premièrement décrite) rue Tchoupitoulas, devant assumer les taxes d'Etat de 1901 seulement et l'acquéreur du cottage rue St Thomas devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1901. L'acte de vente et les timbres du revenu des E. U. aux frais des acquéreurs pardevant Fred. K. Marx, notaire, au dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

19 oct—19 20 27—nov 3 10 17 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Troisième District.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur — Bureau 727 rue Commune—MARDI, le 12 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite cour, Division A, maintenant en congé, à la date du 4 septembre 1901, dans l'affaire John B Vinet versus Alfred Cantrelle et als. No 64,163 du dossier de la dite Cour, il sera vendu:

Six lots et deux portions de lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans le faubourg Washington, désignés par les numéros trois, quatre, cinq, six, neuf et dix de l'îlet No 7, (maintenant No 73) compris entre les rues Monroe, maintenant Tupelo, Moreau, maintenant Chartres, Hancock et De La Ronde, maintenant Douglas, d'après le plan fait par C. Gueraux, sous la date du 5 novembre 1852 et déposé dans les archives notariales de Philippe Lacoste, ancien notaire en cette ville, lesquels lots de terre mesurant comme suit, à savoir: Nos trois, quatre, cinq et six, chacun 32 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Tupelo sur 124 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles; lot No 9 mesurant 32 pieds de face à la rue Chartres sur 134 pieds 10 pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles, Lot No 10 mesurant 32 pieds de face à la rue Douglas sur 134 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles; la première portion de terre qui doit être prise sur la portion la plus près de la rue Douglas du lot No 7, d'après ledit plan, mesurant 7 pieds 4 pouces et 8 lignes de face à la rue Tupelo sur 124 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. La deuxième portion qui doit être prise sur cette portion dans le fond du lot No 8 d'après ledit plan mesurant 14 pieds 6 pouces de face à la rue Chartres sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout en mesures américaines.

Conditions: Comptant—Acte de vente et les timbres du revenu des E. U. attachés, aux frais de l'acquéreur, pardevant B. Rouen, notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1901, au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

John G. Robin et C. L. Walker, avocats.
12 oct—12 13 20 27—Nov 3 10 12

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Bartolo Calderaro.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 66,054—Division B—Attendu que Luna Cazaza a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Bartolo Calderaro, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
23 oct—23 27—nov 1

Succession de T. J. Flannery.

COUR JIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,476—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Edward McDevitt, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Geo. Montgomery, avocat.
24 oct—24 28—nov. 2

Succession de T. J. Callaghan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 66 080—Division C. — Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu T. J. Callaghan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Cunningham & Cunningham, avocats.
24 oct—24 28—nov 2

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

UNE OFFRE ATTRAYANTE
—DE—
PROPRIETES
DE CHOIX ET DE VALEUR
A L'ENCAN,
MARDI, 5 NOVEMBRE 1901.

Dans l'affaire de la succession de Conrad Uniand.

No 65,364. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—MARDI le 5 novembre 1901 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 311 rue Baronne entre Gravier et Union où les plans démontrent tous les détails et dimensions conformément à un jugement de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, et rendu le 27 octobre 1901 et signé le 3 octobre 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, après et à l'assemblée les propriétés ci-après décrites à savoir:

(1) Un certain îlet de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, divisé en 27 lots d'après le plan annexé fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 8 juillet 1901; ledit îlet étant borné par l'avenue Washington, les rues Upperline, Roman et Derbigny, lesdits lots étant numér